



ISSN 1499-9382

Le Ferdinois

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE DE
LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND

Vol.19 no 08 | Mars 2020

ST-FERDINAND

Version électronique
disponible sur le site web
de la municipalité
stferdinand.ca



02
Nouvelles
municipales

03
À savoir

06
Actualité

08
Les belles
histoires du
maire d'en haut

10
Les loisirs

11
À l'affiche

12
Calendrier



Nouvelles municipales

Par Suzanne Aubre, conseillère du district 6

SOMMAIRE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2020

- Il a été résolu d'adopter le règlement modifié 2020-205 relatif aux usages conditionnels. Cette modification vise à régir l'usage conditionnel des résidences de tourisme, entre autres, mais non exclusivement celles de type « AirBNB ». Pour une version complète du règlement et des conditions d'admissibilité pour les résidences de tourisme, référez-vous à la municipalité de St-Ferdinand.
- Le conseil a résolu de signer l'entente avec Antoine Lebel portant sur la réalisation des travaux relatifs aux infrastructures et équipements municipaux et au partage des coûts du projet de raccordement de la future résidence.
- Le conseil a autorisé la présentation d'une demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local.
- Il a été résolu d'accorder une aide financière de 100\$ à l'Association des personnes handicapées de l'Érable.
- Il a également été résolu de renouveler l'adhésion au Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) au coût de 75 \$.
- Le conseil a approuvé l'achat de deux afficheurs de vitesse à être installés aux deux bouts du village pour encourager les automobilistes à ralentir et respecter les limites de vitesse.
- Il a été résolu de soumettre une demande d'exclusion de la zone agricole pour certaines parties du territoire de la municipalité, comprenant le lot 324-3-P, 324-P et certaines parties du chemin public étant donné que ce site est déjà majoritairement utilisé pour des fins autres que l'agriculture et que l'autorisation n'aurait aucun impact négatif sur l'exploitation agricole compte tenu de la localisation de la parcelle.
- Le conseil demandera à la MRC de l'Érable de

prendre en charge le dossier des travaux d'entretien de la rivière Fortier à la hauteur du 3^e rang.

9. Suite à la démission du chargé de projet en urbanisme et environnement, il a été résolu d'embaucher M. Jérémy William à compter du 24 février 2020.

SOMMAIRE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2020

- Il a été résolu que l'offre de la Banque Royale du Canada pour un emprunt au montant de 350 000\$ soit acceptée pour le financement de l'emprunt « Terrains Succession F. Gariépy ».
- Le conseil a accepté la soumission de Danovar au montant de 25 353.93\$ pour le reconditionnement d'une pompe à la station de pompage no. 2.
- Le conseil a résolu de confirmer son engagement à faire réaliser les travaux de voirie sur la Côte de l'Église, selon les modalités établies par le Programme d'aide à la voirie locale. Ce programme versera 90% du coût estimé des travaux, le reste étant versé par la municipalité.
- Il a été résolu d'engager Gabrielle Beaudoin à titre de Coordinatrice du camp de jour, du 9 mars au 14 août 2020.

COVID-19 (CORONAVIRUS)

Le conseil désire rappeler à toute la population l'importance de respecter les directives émises par le gouvernement du Québec concernant les mesures de prévention et de sécurité concernant la propagation du coronavirus. Si tous respectent ces directives, la Covid-19 aura beaucoup moins d'emprise sur la population et nous nous en sortirons tous beaucoup mieux. Il s'agit de mesures de solidarité sociale et de respect des autorités qualifiées. Merci à tous de votre collaboration.

À savoir

Informations pratico-pratiques

MUNICIPALITÉ DE ST-FERDINAND

375, rue Principale, Saint-Ferdinand, QC, G0N 1N0

HEURES D'OUVERTURE
Lundi: 9h à 12h / 13h à 16h45
Mardi au jeudi: 8h à 12h / 13h à 16h45
Vendredi: 8h à 12h

(418) 428-3480
(418) 428-9724 (télécopieur)

info@stferdinand.ca

www.stferdinand.ca

Municipalité et loisirs Saint-Ferdinand

Municipalite.StFerdinand

Le Ferdinois

Ce journal municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

- Responsables du journal: Suzanne Aubre et Yves Charlebois
- Conception et mise en page: Coralie Charpentier
- Tirage: 1 000 copies
- Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec
- Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada



PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi le 6 avril
19h
821, rue Principale

RAPPEL AMICAL

TAXES MUNICIPALES

Le premier versement est dû le 02 avril 2020.

BIBLIOTHÈQUE ONIL-GARNEAU

Fermée temporairement depuis le 15 mars. Il s'agit d'une mesure de prévention afin d'éviter la propagation de la COVID-19. Vos emprunts ne généreront aucuns frais de retard durant la période de fermeture. Toutes nos activités sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Horaires
Lundi: 16h à 20h
Mardi: 13h à 16h
Mercredi: 16h à 20h
Jeudi: 17h à 20h

Contact
(418) 428-9607
biblietie.ca/biblio/bibliotheque-de-saint-ferdinand-onil-garneau
Ami de la Bibliothèque Onil-Garneau

Événements
9 avril: Heure du conte dès 18h30
23 avril: Soirée de jeux de société dès 18h

Wifi disponible sur place

URGENCE VOIRIE!

LE NUMÉRO DE GARDE POUR LA
VOIRIE EST LE
(418) 332-5941

RAPPEL

IL EST INTERDIT DE STATIONNER OU D'IMMOBILISER SON VÉHICULE SUR UN CHEMIN PUBLIC ENTRE 23H ET 7H DU 15 NOVEMBRE 2019 AU 1ER AVRIL 2020 INCLUSIVEMENT ET CE, SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ.

LES ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES ET TOUTES LEURS COMPOSANTES DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS ET REMISÉS AU PLUS TARD LE 15 AVRIL 2020.

ST-FERDINAND OFFRE D'EMPLOI

Préposé(e) à l'accueil de l'écocentre

Poste saisonnier - Été et fins de semaine jusqu'au 1er novembre

Envoyez votre C.V. au plus tard le **31 mars 2020** à cgenest@stferdinand.ca

AVEZ-VOUS VOTRE PERMIS?

Un permis est requis pour tous travaux de rénovation, finition, construction, démolition, agrandissement, installation de piscine, etc.

Pour obtenir votre permis, vous devez remplir le formulaire de demande de permis adapté à votre situation. Ce dernier est disponible sur notre site web et au bureau municipal. Une fois rempli, vous devez nous le retourner.

Prenez note qu'un permis peut prendre jusqu'à **30 jours** avant d'être émis.

POUR PLUS D'INFORMATIONS:
www.stferdinand.ca/formulaires-permis-et-certificats
urbanisme@stferdinand.ca

Les dépêches du lac

Informations relatives au lac William et ses tributaires

La **bande riveraine** est une ceinture de végétation naturelle et permanente qui borde les plans d'eau qui constitue une zone de transition entre les milieux terrestre et aquatique. Large de 10 ou 15 mètres, elle est composée d'une végétation diversifiée. **Elle tient un rôle primordial dans la santé générale des lacs ou cours d'eau.**

En effet, c'est une barrière contre la pollution; une protection contre l'érosion des berges; une protection contre le réchauffement de l'eau, ce qui limite la prolifération d'algues pouvant conduire à l'eutrophisation des lacs (vieillessement accéléré d'un plan d'eau) tout en protégeant les espèces sensibles de poisson; un refuge pour la faune (aires de reproduction, habitats et sources de nourriture) et une contribution à la beauté du paysage en préservant le caractère naturel de celui-ci.

Sachez que tous travaux susceptibles de **détruire** ou **modifier** la couverture végétale des rives, ou de porter le sol à nu, ou d'en affecter la stabilité, ou qui empiètent sur le littoral **sont assujettis à l'obtention préalable d'un permis ou d'un certificat d'autorisation de la municipalité.** Pour plus d'informations, consultez le www.stferdinand.ca/bande-riveraine.

RÈGLEMENT SUR LES PIIA

Tous les bâtiments localisés dans les zones R-16, R/C-5, R/C-6, R/C-7, P-4 sont soumis à un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) auquel vous devez vous conformer. La saison estivale approche à grands pas, il est donc important de rappeler que tout projet de construction de nouveaux bâtiments, de réparation et/ou de rénovation de bâtiments existants situés dans les zones précisées sont soumis aux prescriptions du présent règlement.

Qu'est-ce qu'un PIIA?

Un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) est un outil d'urbanisme qui peut être utilisé dans certains secteurs pour en protéger le caractère historique ou patrimonial, ou encore pour s'assurer de l'intégration harmonieuse des nouvelles constructions. Le PIIA est un outil à caractère discrétionnaire, c'est-à-dire qu'il appartient au conseil municipal d'accepter ou de refuser la demande suite à la réception d'une recommandation du comité consultatif d'urbanisme (CCU). L'analyse d'un dossier de PIIA se fait sur la base de critères ou d'objectifs, prédéterminés pour chacune des zones dans le règlement sur les PIIA. Ces critères peuvent porter sur l'apparence extérieure du bâtiment, sur l'aménagement des terrains ou sur tout autre élément jugé pertinent pour le secteur visé.

Quelles sont les conséquences concrètes d'un PIIA sur ma demande de permis ?

Dans la plupart des cas, le PIIA vise uniquement les travaux de construction d'un nouveau bâtiment ou les travaux de rénovation extérieure; les demandes de permis pour des travaux de rénovation intérieure est donc traitée selon la procédure normale. Lorsque les travaux projetés sont assujettis à un PIIA, des informations supplémentaires sont souvent nécessaires pour compléter la demande. Il est possible que nous ayons besoin d'échantillon de matériaux, ou encore d'un rendu architectural en couleur présentant les modifications apportées. Lorsque le dossier est complet, celui-ci sera tout d'abord présenté au comité consultatif d'urbanisme, qui analysera la demande sur la base des critères établis pour cette zone. Suite à son analyse, le comité transmettra une recommandation favorable ou défavorable au conseil municipal, qui après consultation de la recommandation décidera d'accepter ou de refuser la demande. Comme une demande assujettie au PIIA doit être analysée par un inspecteur, puis présentée au CCU et au conseil, cette procédure peut ajouter des délais supplémentaires à l'émission d'un permis, nous recommandons donc à toute personne prévoyant des travaux sur un immeuble assujettis de déposer leur demande au moins un mois avant la réalisation prévue des travaux.

Comment savoir si je suis concerné ?

Les zones touchées par le règlement de PIIA touchent les zones suivantes :

- Zone R-16 : Nord de la rue Principale entre les adresses civiques 1035 et 1079 inclusivement.
- Zone R/C-5 : Toutes les adresses civiques à l'est de la rue de l'Église, entre la rue Principale et Labbé. Nord de la rue Principale entre les adresses civiques 625 et 789 inclusivement. Sud de la rue Principale entre les adresses civiques 634 et 642 inclusivement.
- Zone R/C-6 : Nord de la rue principale entre les adresses civiques 553 et 591 inclusivement. Sud de la rue Principale entre les adresses civiques 370 et 600 inclusivement.
- Zone R/C-7 : Nord de la rue Notre-Dame entre les adresses civiques 395 et 401 inclusivement. Sud de la rue Principale entre les adresses civiques 310 et 358 inclusivement. Nord de la rue Principale entre les adresses civiques 219 et 465 inclusivement. 2e Avenue entre les adresses civique 115 et 117.
- Zone P-4 : les adresses civiques 606, 609 et 617 de la rue Principale.

Actualité

Nouvelles locales

LE CDPE REMERCIE LES ENTREPRISES ET LES ORGANISMES DE ST-FERDINAND POUR LEUR APPUI

À l'automne 2019, le Comité de promotion économique de St-Ferdinand (CDPE) a reçu de la municipalité de St-Ferdinand, le mandat officiel de travailler au rétablissement de services de santé dans notre municipalité dont la réutilisation de la Maison-Sacré-Cœur, la réouverture du service public de prélèvements sanguins et l'ouverture d'une clinique médicale.

Le CDPE tient à remercier les quarante-six (46) entrepreneurs ou gestionnaires d'entreprises de St-Ferdinand et les dix-sept (17) responsables d'organismes communautaires qui ont signé une lettre d'appui aux démarches du comité-santé du CDPE. Cette lettre s'adresse aux ministres mesdames Marguerite Blais et Danielle McCann du gouvernement de la CAQ, au député monsieur Éric Lefebvre et à monsieur Carol Fillion, pdg du CIUSSS Mauricie-Centre-du-Québec.

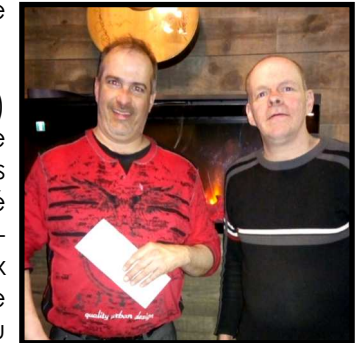
Fort de son mandat, le comité-santé du CDPE a déjà rencontré le préfet et la directrice générale de la MRC de l'Érable, de même que Pierre-Luc Turgeon, attaché de presse du député Éric Lefebvre.

Le comité-santé est composé de Clémence Nadeau, conseillère et représentante de la municipalité de St-Ferdinand, ex-directrice pour les Caisses Desjardins et la banque CIBC; Ginette Labrie Mercier, ex-coordonnatrice en soins de santé pour la déficience intellectuelle dans la région Mauricie et du Centre-du-Québec; Mario Gosselin, ex-coordonnateur de

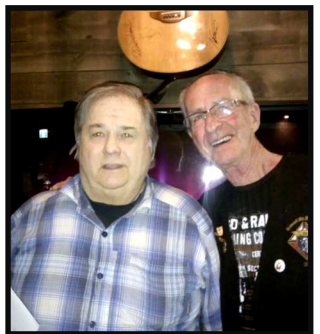
la Maison Sacré-Cœur; Rosaire Croteau, ex-maire de St-Ferdinand et ex-entrepreneur et Michel Vachon, président du CDPE, ex-directeur des études du cégep de Theford.

UN MESSAGE DES CHEVALIERS DE COLOMB

La vente des moitié-moitié finissant le 6 mars 2020 des Chevaliers de Colomb s'est bien déroulée. L'heureux gagnant, Yannick Breton, s'est vu remettre 454\$. Sur la photo, il est accompagné d'un de nos meilleurs vendeurs, Jacques Fortier. Le même montant sera remis pour la recherche des maladies pulmonaires.



Voici l'heureux gagnant de la vente des moitié-moitié finissant le 13 mars, Camil Dubois. Il s'est vu remettre 500\$. Il est accompagné de notre meilleur distributeur et vendeur: Gilbert Béland. Le même montant sera remis pour la pauvreté.



Merci aux gens généreux qui ont participé! Cependant, prenez note que dû au coronavirus, nous ne vendrons plus de moitié-moitié ce mois-ci. Bonne santé à tous!

UN MESSAGE DU COMITÉ DES SENTIERS ART-ET-NATURE

C'est avec grand plaisir que le comité responsable de l'aménagement des sentiers Art-et-Nature-des-Appalaches (SANA) annonce la création d'un sous-comité qui prendra en charge le volet historique du projet dès le lancement des travaux de la deuxième phase. La mission de ce sous-comité est d'organiser des activités de recherche, de diffusion, de protection et de mise en valeur du patrimoine de Saint-Ferdinand.

Vous êtes passionné d'histoire, particulièrement de la municipalité? Joignez l'équipe déjà en place en communiquant sans tarder avec les personnes suivantes :

• Lucie Croteau

Courriel : lucie.croteau@xplornet.ca

Téléphone : 418 428-3355

• Nelson Douville

Courriel : nelsondouville@sympatico.ca

Téléphone : 418 428-9249

Au plaisir de collaborer avec vous!



De gauche à droite: Lucie Croteau; Nelson Douville; Louise Dubois; Clémence Nadeau, conseillère municipale; Luc Baillargeon, agent de développement en loisir, culture et tourisme; Solange Poulin; Françoise Dubois; Gaston Roy; Jean Binette et Denis Leblanc, conseiller culturel chez Érabie Tourisme et culture. N'apparaissent pas sur la photo, Henri Laframboise et Marie-Aube Laniel, directrice en tourisme et culture à la MRC de l'Érabie.

MESSAGE AUX PLUS JEUNES : ON AIMERAIT VOIR TES CRÉATIONS!

Étant donné qu'il n'était pas prévu que tu sois en congé, on aimerait voir ton talent... En effet, la municipalité veut placer les dessins de ses artistes en herbe sur sa page Facebook. On veut démontrer à tous, tout le talent que l'on retrouve à Saint-Ferdinand. Pour ce faire, tu dois prendre une photo de ton dessin et nous le faire parvenir à info@stferdinand.ca avec ton nom et ton âge. Tu peux nous en envoyer plusieurs, mais on devra en choisir seulement un. Nous ferons tirer un chocolat de Pâques parmi tous les participants. Lorsque la situation sera revenue à la normale, nous t'inviterons à nous porter ton œuvre au bureau de la municipalité au 375 rue Principale et nous l'exposerons pendant la soirée «Reconnaissance des bénévoles» qui se tiendra plus tard ce printemps.

Les belles histoires du maire d'en haut

Par Yves Charlebois

Nous vivons la pire situation depuis la dernière guerre mondiale 39-45. Voilà, ici nous sommes loin d'un conflit mondial, mais devant une lutte à une pandémie qui n'est jamais survenue au Canada depuis la grippe espagnole entre 1918-1920. Cette grippe avait entraîné la mort de 55 000 personnes.

Pour se sentir bien ici à Saint-Ferdinand, voici les services qui nous aideront à passer à travers ce confinement :

- Pour vos courses, les adolescents de la Maison des jeunes sont là au 418-428-9622.
- Besoin d'un repas chaud, le resto-bar Le William livre au 418-428-2811.
- L'épicerie avec Les Marchés Tradition (418-428-3755) transporte vos denrées.
- La pharmacie Bégin Charest a un service de livraison au 418-428-3796.
- Le taxibus au 819-362-2333, poste 1250, pour sortir en cas de besoin.
- Pour la popote roulante et le service de transport-accompagnement, c'est au Centre d'action bénévole de l'Érabie au 819-362-6898.

Voyez qu'il y a moyen d'être plus que bien à Saint-Ferdinand, même avec ce désagrément de la COVID-19 et des microbes qui, selon moi, sont plus loin ici qu'à beaucoup d'autres endroits.

Nouveau citoyen



Le lundi 9 mars dernier, Patricia Paradis a donné naissance à son 6e enfant, soit un petit garçon prénommé Mayson. Avec son conjoint André Gagnon du 4e Rang, ils ont une belle famille avec Mylan, 20 mois; James, 3 ans; Charlie, 5 ans; Félix, 7 ans; et Mathys, 11 ans.



La famille Gagnon-Paradis

André exploite la Ferme laitière Andrenel avec son père Jean-Claude et ses deux frères Daniel et René.

Porte ouverte

Parlant de ferme laitière, le jeudi 12 mars c'était une porte ouverte à la Ferme Du Moine sur la route des Chalets. Diane Vigneault, Jean-Michel Langlois et son père Donald (ex-maire) ont une installation impressionnante. Leurs 57 vaches en production se font traire par des robots sophistiqués qui enregistrent plusieurs statistiques sur chacune des bêtes. Le fumier est traité et la partie solide est déshydratée. Il en ressort une matière qui ressemble à de la mousse de tourbe, sans aucune odeur. Cette mousse est réintroduite dans l'étable comme litière et pour le confort des animaux.

Cette ferme produit environ 2000 litres de lait par jour, ce qui représente plus que la consommation en produits laitiers de tous les citoyens de la municipalité. Nous comptons à Saint-Ferdinand 12 fermes laitières.



Don de sang

Nous sommes sollicités pour faire des dons de sang. Ici c'est une tradition depuis 40 ans avec les collectes organisées par les Chevaliers de Colomb. Ça a été le cas le 12 mars dernier, dont M. Reynald Lemay a fait partie de la soixantaine de donneurs.



Sur ce, bon temps des sucres, faites provision de produits de l'érable. Nous avons ici des dizaines de producteurs qui font de la vente directement à l'érablière. Saviez-vous que les acériculteurs sont également préoccupés par la COVID-19? Ainsi par mesure préventive, ils font toujours bouillir l'eau d'érable.

Suivez-nous sur Facebook pour suivre les dernières nouvelles.

Les loisirs

Camp de jour 2020



Différents camps disponibles:
SPORT ET PLEIN AIR
Artistique
Régulier

Tarifification avant le 1er mai

Enfant	Premier	Deuxième et +
Frais de base	20\$	17\$
Pour 1 semaine	40\$	34\$
Pour 2 semaines	60\$	51\$
Pour 3 semaines	80\$	68\$
Pour 4 semaines	100\$	85\$
Pour 5 semaines	120\$	102\$
Pour 6 semaines	140\$	119\$
Pour 7 semaines	160\$	136\$
Pour 8 semaines	180\$	153\$

Après le 30 avril, le frais de base augmentera de 20\$ et après le 31 mai, le frais de base augmentera d'un 20\$ supplémentaire.

Service de garde

Enfant	Premier	Deuxième et +
Pour 8 semaines	160\$	120\$
Par semaine	20\$	15\$
Par période	4\$	4\$

Il est possible de payer en totalité ou en versement à la semaine selon vos besoins.

Modes de paiement

- En ligne avec une carte de crédit VISA ou Mastercard
- En chèque au nom de Municipalité de Saint-Ferdinand
- En argent

Les soirées d'inscription auront lieu les 7 et 14 avril prochains de 17h à 20h au bureau municipal: 375 rue Principale.

Dès maintenant
INSCRIPTION AU SOFTBALL
Pour les jeunes de 7 à 15 ans



Rendez-vous au
www.stferdinand.ca/softball
pour inscrire votre enfant

INSCRIPTION AU SOCCER



À VENIR AU COURANT DU MOIS D'AVRIL

Luc Baillargeon, Agent de développement en loisir, culture et tourisme

(418) 428-3480 #4305
loisirs@stferdinand.ca

À l'affiche

Prenez note que vu les circonstances actuelles, les activités prévues dans cette section peuvent être annulées ou reportées



CHEVALIERS DE COLOMB

Réunion régulière

- ☑ 24 mars et 28 avril
- 🕒 19h
- 📍 Salle du conseil

MISE EN FORME

Session printemps 2020

Les jeudis à 13h30

📅 Début: 9 avril 2020 (session de 10 cours)

📍 À la salle communautaire ou au belvédère de la marina, selon la température

💰 35\$ pour les membres FADOQ et 45\$ pour les non-membres

📞 Pour info ou inscription: priscillefortier@hotmail.fr | (418) 281-9240



Soirée de danse

- 📅 28 mars
- 🕒 20h
- 📍 Salle communautaire



Société d'horticulture et d'écologie des lacs et des montagnes

21 AVRIL DÈS 19H À LA SALLE COMMUNAUTAIRE

«Plantes sauvages comestibles» par M. Patrick Garcia

Chorale Do Mi Sol

Bienvenue à tous!

- 📅 À chaque mercredi
- 🕒 19h à 21h
- 📍 Salle communautaire

Les Dames de l'Amitié

RENCONTRES RÉGULIÈRES

- ☑ À chaque mercredi
- 🕒 13h à 16h
- 📍 Salle communautaire



COMITÉ DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DE SAINT-FERDINAND

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

- ☑ 20 mai
- 🕒 19h30
- 📍 Salle du Conseil



VILLA VERSANT du lac

LOGEMENTS À LOUER

216, RUE PRINCIPALE À ST-FERDINAND

- Résidence pour personnes âgées autonomes
- Logements entièrement neufs, adaptés et sécuritaires
- 3 ½ et 4 ½
- Balcon privé, ascenseur, chauffé, éclairé, local de rangement pour quadriporteur et stationnement extérieur
- Salle à manger communautaire incluant 2 repas par jour (dîner et souper)
- Possibilité de subventions pour personnes à faibles revenus

Pour plus d'informations, contactez
Jean-Paul Marcoux au (418) 428-9850.



Calendrier

Activités et événements à venir

LÉGENDE

-  Société d'horticulture
-  Chorale Do Mi Sol
-  Chevaliers de Colomb
-  Dames de l'amitié

AVRIL 2020

Prenez note que vu les circonstances actuelles, les activités prévues à ce calendrier peuvent être annulées ou reportées.

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
			1 13h à 16h - Rencontre - Salle communautaire 19h - Chorale - Salle communautaire	2	3	4
5	6 ST-FERDINAND 19h - Séance du conseil - Salle du conseil	7	8 13h à 16h - Rencontre - Salle communautaire 19h - Chorale - Salle communautaire	9 18h30 - Heure du conte - Bibliothèque Onil-Garneau	10	11
12	13	14	15 13h à 16h - Rencontre - Salle communautaire 19h - Chorale - Salle communautaire	16	17	18
19	20	21 19h - Conférence sur les plantes sauvages comestibles - Salle communautaire	22 13h à 16h - Rencontre - Salle communautaire 19h - Chorale - Salle communautaire	23 18h - Soirée de jeux de société - Bibliothèque Onil-Garneau	24	25
26	27	28 19h - Réunion régulière - Salle du conseil	29 13h à 16h - Rencontre - Salle communautaire 19h - Chorale - Salle communautaire	30		